



Les enjeux de l'eau : contribution de la Francophonie



L'EAU JOUE UN RÔLE essentiel dans la préservation de la vie et de la santé publique. Dans la lutte contre la pauvreté, l'accès à une eau de qualité est capital. Pourtant, aujourd'hui encore, 1,5 milliard de personnes, un quart de la population mondiale, n'ont pas accès à l'eau potable. Or, plusieurs pays membres de la Francophonie, ceux du Sahel tout particulièrement, abritent et abriteront une proportion importante de la population pour qui le stress hydrique est une réalité quotidienne. En outre, en 2050 le nombre de francophones pourrait passer de 220 millions à 700 millions, dont 85 % sur le continent africain.

L'accès à l'eau potable, l'assainissement et la gestion intégrée des ressources en eau sont donc considérés comme des enjeux majeurs par la Francophonie. L'économie verte, et de nouveaux cadres de gouvernance du développement durable offre des occasions et de nouvelles possibilités de relever collectivement ces défis.

Problématique

Depuis la Déclaration de Rio sur l'environnement en 1992, et particulièrement depuis le premier Forum Mondial de l'Eau (FME) de 1997 à Marrakech, le traitement de la question de l'eau s'est accéléré sur l'agenda international. La décennie 2005-2015 a été proclamée décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », alors que 2008 a été consacrée année internationale de l'assainissement. Plus récemment, en septembre 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution, présentée par la Bolivie, sur le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement. Finalement, l'Objectif 7 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) cible ainsi la réduction de moitié,

de 2000 à 2015, du pourcentage de la population mondiale qui n'a pas un accès durable à l'eau potable et à des services d'assainissement de base.



Si la desserte en eau a progressé depuis une quinzaine d'années, les besoins demeurent grands et les avancées encore fragiles. Par exemple, en Afrique subsaharienne, même si la couverture d'accès à l'eau potable s'est accrue, elle reste très insuffisante, puisque seule 60 % de la population est desservie. Les objectifs sur l'assainissement ne sont pas en voie d'être atteints.

Le financement est régulièrement avancé comme l'un des principaux obstacles. De plus, historiquement, le volet assainissement a été le parent pauvre de l'aide au développement, en

dépit de ses bénéfiques en termes de santé, d'environnement et de développement économique, qui dépassent largement le coût des investissements initiaux.

L'aménagement du territoire est un autre facteur clé de la gestion des ressources en eaux. Dans bien des cas, les communes des pays en voie de développement peinent à mettre en place les infrastructures appropriées, créant des problèmes majeurs en matière d'évacuation des eaux usées et pluviales, notamment. Les quartiers issus d'une urbanisation désordonnée ne sont généralement pas desservis par un réseau d'adduction d'eau ou d'aqueduc.

L'application de la réglementation à l'échelle communale demande aussi un renforcement des capacités des élus locaux et des services communaux, responsables de l'eau et de l'assainissement. La délégation de gestion de ces services, de plus en plus répandue dans les pays en développement, doit donc inclure un cadre de régulation et un dispositif de suivi et de contrôle des contrats de délégation pour s'assurer du respect de la réglementation et de l'appui technique nécessaire aux opérateurs, ce qui est loin d'être toujours le cas.

De plus, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement doit faire face à de nouveaux défis : changements climatiques (sécheresses, inondations, catastrophes naturelles, variabilités météorologiques, etc.), urbanisation, croissance démographique, pollution, industrialisation, etc. Les zones rurales et les quartiers pauvres des villes, et notamment des grandes métropoles, sont de loin les plus exposés à cette réalité avec, pour les villes, des problèmes graves d'accès aux services d'assainissement de base. Le déboisement et l'urbanisation, qui accroissent l'imperméabilité des sols, perturbent le cycle hydrique.



De nouvelles approches adoptées par les gestionnaires de l'eau et les partenaires au développement

Tel que le rappelle le Pacte d'Istanbul sur l'eau, « une nouvelle approche plus cohérente est nécessaire afin de répondre à la demande en eau à l'échelle locale et régionale et d'assurer des mesures d'atténuation et d'adaptation pour faire face aux changements mondiaux ». **Dans la recherche de solutions durables, il est de plus en plus acquis que la gestion des ressources en eau à l'échelle locale et régionale peut être un mécanisme d'adaptation aux changements mondiaux.** Les exemples abondent – notamment en Afrique – où des localités, rurales ou urbaines, excellent dans la gestion des services d'eau et d'assainissement, basée sur une approche communautaire.

La Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), dont le concept et les principes ont été exprimés lors de la Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement en 1992 à Dublin et dans le Chapitre 18 de l'Agenda 21, **est aujourd'hui considérée comme une approche fondamentale permettant**

Ce document a été édité par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie.

IEPF
56, rue Saint-Pierre, 3^e étage
Québec (Québec), G1K 4A1, Canada
Téléphone : +1-418-692-5727
Télécopie : +1-418-692-5644
iepf@francophonie.org
www.iepf.org
www.francophonie.org
www.mediterrere.org/rio2012

L'Initiative-Eau de la Francophonie est un programme de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de la Fondation Prince Albert 2 (FPA2) de Monaco, qui bénéficie du soutien du ministère des Relations internationales du Québec (MRI) et du Gouvernement de la principauté d'Andorre. Il est mis en œuvre avec l'appui technique de l'Agence panafricaine intergouvernementale eau et assainissement pour l'Afrique (EAA).



d'atteindre les OMD liés à l'eau potable et l'assainissement. Au début des années 2000, plusieurs pays africains ont intégré l'approche GIRE dans leurs organisations étatiques. En termes d'assainissement, de nouvelles approches sont aujourd'hui mises de l'avant, tel que l'assainissement total piloté par les communautés (ATPC).

Le rôle des partenaires de développement a également évolué et tend d'ailleurs à **préconiser l'apprentissage et le renforcement des capacités par la pratique et l'appui à la maîtrise d'ouvrage**, plutôt que le seul financement d'infrastructures (puits, aqueduc, station de traitement des eaux, etc.). Dans ce domaine, un accompagnement extérieur, un support technique et un transfert de compétences adéquat aux communautés auront un impact d'autant plus durable qu'ils s'inscriront en cohérence avec les politiques régionales et nationales. Dans la recherche de pérennisation des résultats, **la reconnaissance et la valorisation des capacités locales sont parmi les principaux éléments de succès.**

La Francophonie

Dès 2004, à l'occasion du Sommet de Ouagadougou qui a mené à l'adoption de son Cadre stratégique décennal, la Francophonie a intégré de façon claire les enjeux de la protection de l'environnement et du développement durable, notamment dans le secteur de l'eau.

Art. 18. Nous arrêterons les politiques nationales appropriées pour assurer l'exploitation et la gestion durable des ressources. Nous nous engageons à accroître nos efforts en vue de la sauvegarde de la diversité biologique et des forêts, et renforcerons notre lutte contre la désertification. Nous poursuivrons et intensifierons la coopération dans ces domaines, notamment en matière de gestion régionale de l'eau et de l'énergie.

Art. 19. Nous œuvrerons au renforcement des cadres institutionnels et réglementaires favorables au développement durable, notamment ceux relatifs aux politiques nationales des pays membres dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau potable et de l'énergie durable.

Dans la déclaration du Sommet de Québec de 2008, l'engagement de la Francophonie envers de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement a été renforcé, en particulier avec le lancement de l'Initiative-Eau de la Francophonie.

Article 59: Notant que l'impact des changements climatiques pose des défis supplémentaires aux membres de la Francophonie en matière de lutte contre l'érosion côtière, de gestion responsable et durable des forêts, et d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base;

Article 68: Promouvoir une meilleure gouvernance de l'eau, incluant la gestion transfrontalière des eaux, conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) et encourager la mise en œuvre d'initiatives favorisant l'accès durable à l'eau potable et aux services d'assainissement de base.

En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu l'accès à une eau de qualité et à des installations sanitaires comme un droit humain. Lors du Sommet de la Francophonie de Montreux, qui s'est déroulé du 22 au 24 octobre 2010, les chefs d'États et de gouvernements ont renouvelé leur engagement dans l'accès à l'eau et à l'assainissement :

Article 34: Nous soulignons le rôle capital de l'eau pour le développement durable. Dans ce contexte, nous saluons l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU, le 28 juillet 2010, de la résolution portant sur le droit et l'accès à l'eau potable, et à des services d'assainissement, et nous nous engageons pour que cela devienne une réalité pour tous.

Initiative-Eau de la Francophonie

C'est dans ce contexte que la Francophonie a lancé en 2008 au Sommet de Québec, et en partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco, l'Initiative-Eau de la Francophonie (I-EAU). **Cette initiative a pour objectif d'appuyer et d'accompagner les États et gouvernements dans la GIRE dans la perspective de l'atteinte des ODM et de renforcer les compétences des acteurs locaux en la matière.** Sur la base d'une approche « Apprendre par la pratique », l'I-EAU finance des projets dédiés à la gestion durable et intégrée des ressources en eau, à l'assainissement et à la lutte contre la désertification dans quatre pays d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal) et à Haïti.

L'I-Eau ne se substitue pas aux partenaires au développement et autres bailleurs de fond traditionnels. Basée sur une approche partenariale entre une OIG, une fondation privée, des ONG et





des partenaires technique, elle travaille de concert directement avec les populations bénéficiaires. L'I-EAU s'appuie sur des projets de démonstration au niveau des communautés rurales et périurbaines pour renforcer les capacités des acteurs locaux de l'eau et de l'assainissement et diffuser des exemples de bonnes pratiques.

Cette approche de la Francophonie avec l'Initiative-Eau a démontré son efficacité et sa pertinence au regard des initiatives étatiques pour l'atteinte des OMD, et des besoins des collectivités locales, mais devra poursuivre ses efforts pour assurer la consolidation des acquis et développer une réelle approche GIRE au niveau des projets

Depuis son lancement, neuf projets concrets ont été mis en œuvre par l'I-Eau. Les projets appuyés concernent tout le cycle de l'eau, de la conservation/préservation de la ressource eau au traitement/recyclage des eaux usées en passant par l'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec, comme principe directeur, la gestion intégrée et durable de la ressource. Une attention particulière est accordée à l'égalité des genres, l'insertion économique et sociale des jeunes et la gestion responsable et durable de l'environnement. Chaque projet inclut un important volet information, sensibilisation et changements de

comportements. Les projets ont été exécutés par le partenaire technique CREPA, devenu Agence panafricaine intergouvernementale eau et assainissement pour l'Afrique (EAA).

La place de l'eau dans une transition vers l'économie verte

Du 20 au 22 juin 2012, à Rio, au Brésil, se tient la Conférence des Nations Unies sur le développement durable RIO+20. Deux thèmes principaux y sont discutés, soient l'Économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable, et le cadre institutionnel du développement durable.

L'eau joue un rôle de premier plan dans le maintien de la biodiversité et des services écosystémiques. Parce qu'elle est fondamentale pour les questions de sécurité alimentaire, d'assainissement, d'adaptation aux changements climatiques et d'énergie, parce que l'accès à l'eau potable est maintenant reconnu comme un droit et qu'elle est au cœur même des OMD, **il est crucial que les questions de l'eau soient prioritaires pour une transition vers une économie verte.**

Cela implique bien sûr des investissements conséquents, en particulier pour protéger et restaurer les ressources hydriques avant que certains impacts environnementaux deviennent irréversibles.

Surtout, il est absolument capital que les investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement soient accompagnés de mécanismes effectifs de transferts de compétences et de renforcement de capacités, en particulier l'échelle locale, ce à quoi s'emploie la Francophonie, notamment à travers l'Initiative-Eau.

À court terme, si des mécanismes innovants de financement et de transferts de compétences ne sont pas mis en place et accessibles aux gestionnaires de l'eau des pays en développement, ce sont tous les progrès réalisés ces dernières années dans ce domaine qui risquent de s'annihiler. Une gouvernance renforcée, des politiques de l'eau adaptée et le développement de partenariats avec le secteur privé sont d'autres éléments essentiels d'une nouvelle approche de la gestion des ressources en eau, qui permettra une transition efficace vers l'économie verte. ■



POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.mediaterre.org/eau/>

<http://www.francophonie.org/>

<http://www.iepf.org/>

RÉSUMÉ DES PROJETS DE CONSOLIDATION - 2011

PAYS	ONG	TITRE DU PROJET	OBJECTIFS	LIEU	BUDGET
Burkina Faso	FINDIMA	PROMOTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA REVALORISATION DE SES SOUS-PRODUITS (Consolidation de la phase pilote)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir un bon usage des latrines, urinoirs tant familiaux que publics; 2. Améliorer la gestion des ouvrages publics; 3. Renforcer les capacités des deux associations partenaires en matière de transformation et d'utilisation des sous-produits de l'assainissement. 	Commune de Diapaga	20 000 €
	MUNYU	PROJET DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE ET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BANFORA (Consolidation de la phase pilote)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer l'accès aux équipements de construction des latrines ECOSAN, au matériel de production du compost, aux latrines et aux branchements en eau; 2. Optimiser la réalisation et l'utilisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement écologique; 3. Renforcer l'organisation des principaux acteurs et des bénéficiaires; 4. Informer la population de la Commune de Banfora sur les activités réalisées en eau et assainissement et renforcer ses capacités dans le domaine 	Commune de Banfora, chef-lieu de la Province de la Comoé et de la Région des Cascades	20 000€
Mali	APIDEC	PROJET INTÉGRÉ D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET DE CONSTRUCTION DE LATRINES DANS LA COMMUNE RURALE DE KALIFABOUGOU. (Consolidation de la phase pilote)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter l'accès à l'eau potable à 100 % de la population de Tiésebougou 2. Réaliser 103 puisards pour les bénéficiaires des latrines dalles sanplat; 3. Doter 05 latrines VIP de dispositif de lavages des mains; 4. Former 20 enseignants en CHAST (Children's Hygiene and Sanitation Training : Formation des Enfants à l'Hygiène et Assainissement); 5. Tenir 240 séances d'IEC pour sensibiliser les populations de Kalifabougou sur les aspects hygiène, assainissement, utilisation rationnelle de l'eau et protection de l'environnement notamment les femmes et les enfants. 	Commune rurale de Kalifabougou, cercle de Kati région de Koulikoro	20 000 €
	IMADEL	PROJET ALIMENTATION EN EAU POTABLE, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT DES VILLAGES DE KANADJIGUILA ET OUEZZINDOUGOU, COMMUNE DU MANDE (Consolidation de la phase pilote)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les compétences des jeunes et des femmes en vue d'un changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement; 2. Renforcer davantage les compétences des organisations mises en place lors de la phase pilote en vue de consolider les acquis; 3. Permettre aux organisations mises en place d'être autonomes en vue de la pérennisation des ouvrages réalisés. 	Villages de Kanadjiguila et Ouenzindougou, commune du Mande.	20 000 €

PAYS	ONG	TITRE DU PROJET	OBJECTIFS	LIEU	BUDGET
Niger	DEMI-E	APPUI À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES (AGRN) COMMUNE DE ZINDER III (Consolidation de la phase pilote)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Parachever l'ensemble des activités prévues dans le cadre de la phase pilote; 2. Redynamiser les structures locales relais et accompagner leur fonctionnement; 3. Assurer le suivi par rapport à l'utilisation et l'entretien des ouvrages réalisés (latrines familiales, foyers améliorés); 4. Maintenir et renforcer l'état d'hygiène et assainissement au sein des communautés; 5. Tenir un atelier de capitalisation des activités du projet; 6. Évaluer les actions du projet (études d'effets). 	Commune III de Zinder	20 000 €
	YANAHI	PROJET D'APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE GESTION DURABLE ET CONCERTÉE DE LA MARE DE TABALAK (Consolidation de la phase pilote)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Protéger la mare et toutes ses potentialités menacées par l'ensablement et l'envahissement de certaines espèces végétales notamment le <i>Typha australis</i> et l'<i>Ipomea procerca</i>. 2. Renforcer les capacités de la population en vue d'une gestion durable de la mare par la promotion d'un programme d'éducation environnementale et des activités adaptées 	Région de Tahoua Département d'Abalak Commune rurale de Tabalak	20 000 €
Sénégal	ADOS	GESTION DES DÉCHETS SOLIDES ET LIQUIDES DE L'ABATTOIR D'OUROSSOGUI (Reconduction 2010)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réhabiliter et aménager le site de l'abattoir municipal d'Ourossogui pour améliorer le cadre de vie des habitants de cette commune 2. Mettre en place une filière de gestion durable des déchets solides de l'abattoir, comprenant la collecte, le transport des déchets, le traitement et la valorisation des sous-produits de cet assainissement. 	Commune d'Ourossogui	29 000 €
	ADOS	PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES EAUX DU FLEUVE SÉNÉGAL PAR LA MISE EN PLACE DE LATRINES ADAPTÉES : CAS DE MATAM (Reconduction 2010)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'ouvrages d'assainissement individuels et collectifs adaptés dans quelques concessions et lieux publics aux abords du fleuve Sénégal. 2. Renforcement des capacités des acteurs locaux par l'information et la sensibilisation, avec l'implication des services techniques de l'hygiène, de l'assainissement, de l'hydraulique et de l'environnement. 	Commune de Matam	26 000 €
Haïti	CECI	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE VILLE DE CARICE (Reconduction 2010)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Captage de la source Madan Jwa et construction d'un réservoir de 54 m³ 2. Fouille de tranchées et mise en place de tuyau 3. Formation de préposés à la maintenance 	Commune de Carice	55 000 € (Coût total du projet, MRI et OIF)

